



COMPTE RENDU

COMITE SYNDICAL DU 10 OCTOBRE 2019

Le dix octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'auditorium du Moulin des Muses, à Breuillet, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle,

Etaient présents :

Angervilliers : D. BOYER,

Ballainvilliers : M. VIVIEN,

Breux-Jouy : A. RODRIGUES,

Briis sous Forges : B. VERA,

Cœur d'Essonne Agglomération : D. COUVRAT, F. LECRON, S. FAGNOU, S. TANGUY, N. FOUQUE, F. ARBELET, F. CHOLLEY, G. ANDRETTI, J. SIMONS, M. COLLET, D. JOUIN, D. BAC, E. COLIN, N. GARESSUS, P. LAFAGE, F. AMRANE, P. ROGER, J. DELPIC, V. LEBLANC, M. POINSE,

Communauté d'Agglomération Paris-Saclay : J. CARRE, M. CHARLOT, J. GAUCHET, M. VIVIEN, S. LEBRUN, C. PONS, M. LEGOUGE,

Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires : C. DERMY,

Communauté de Communes du Pays de Limours : B. VERA, T. DEGIVRY, P. BALLELIO, D. BOYER, O. CHAINTREUIL, P. AUDONNEAU, A. BOUTTEMONT, C. SCHOETTL, M. BAYEN,

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde : P. LE FLOC'H, V. HERVAS, L. DEGREMONT, R. LION, B. FORTUNEL,

Communauté de Communes Le Dourdannais en Hurepoix : O. BOUTON, S. DELOGES, M. HERSANT, J-p. DELAUNAY, M. BEAUMONT, P. BOUDART, A. RODRIGUES,

D. MOUNOURY, B. CAMBIER, G. COLOT,

Courson-Monteloup : D. CHAINTREUIL,

Dourdan : O. BOUTON,

Epinay sur Orge : S. LEBRUN, M. LEGOUGE,

Fontenayles Briis : T. DEGIVRY,

Forge Les Bains : P. AUDONNEAU,

Grand Paris Sud : F. OGBI,

Janvry : C. SCHOETTL,

La Ville du Bois : J. CARRE, M. CHARLOT,

Le Val Saint Germain : S. OLLIVIER-HENRY,

Limours en Hurepoix : P. BALLELIO, A. BOUTTEMONT,

Métropole du Grand Paris : D. GUETTO, J. EUGENE, B. MOULAY,

Monthéry : J. GAUCHET, C. PONS,

Roinville sous Dourdan : M. HERSANT,

Saint Chéron : J-P. DELAUNAY, B. CAMBIER,

Saint Cyr Sous Dourdan : G. COLOT,

Sainte Mesme : B. MINGAUT,

Sermaise : M. BEAUMONT.

Secrétaire de séance:

Bernadette MOULAY, 4ème vice-présidente du Syndicat de l'Orge (Métropole du Grand Paris), Conseillère Municipale de Viry-Châtillon.

Etaient absents excusés (titulaires) :

Angervilliers : F. RAYNAL,

Ballainvilliers : G. COUTE,

Breux-Jouy: P. BOUDART,

Briis sous Forges : D. DUBOIS,

Cœur d'Essonne Agglomération : E. JANIN, F. BONDOUX, I. BARAVIAN, JM BRETON, B. PIERRON, C.CHANCEL, H. AUJALEU, D. ESPRIN, P. CIUCIU, A. LAMOUR, S. COUSIN, P. DUDIOT, O. MALECAMP, F. CHAPELLE, V. DABADIE, B. ZANTOUT,

Communauté d'Agglomération Paris-Saclay :G. COUTE, L. PESCATAINING, F. PELLETANT, S. PIPARD, O. THOMAS, D. TOUILLIER,

Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires : B. PETITPREZ

Communauté de Communes du Pays de Limours : F. RAYNAL, D. DUBOIS, F. LALLEMANT, A. MOISY, W. BERRICHILLO, M. BAYEN, JF. LECLERCQ,

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde : JL FORTIN, C.LETHROSNE, JM FOUCHER,

Communauté de Communes Le Dourdannais en Hurepoix : M. BOQUET, Y. HAMOIGON, JP. LOCHARD, G. LACLIE

Courson-Monteloup : R. GAUTIER

Dourdan : M. BOQUET,

Epinay sur Orge : /

Fontenay les Briis : /

Forge Les Bains : F. LALLEMANT,

Grand Paris Sud : P. RIO

Janvry : JF. LECLERCQ

La Ville du Bois : /

Le Val Saint Germain : /

Limours en Hurepoix : /

Linas : L. PECASTAING, F. PELLETANT,

Métropole du Grand Paris: C. RODIER, M. PERRIMOND, R. REDA, S. HAMARD, N. LALLIER, N. FROGER, A. VILLECHEVROLLE

Monthéry: /

Nozay : D. TOULLIER

Pécqueuse : JM. DELAITRE

Roinville sous Dourdan : /

Saint Chéron : JP. LOCHARD,

Saint Cyr Sous Dourdan : /

Saint Martin de Bréthencourt : J. DRAPPIER

Saint Maurice Montcouronne : W. BERRICHILLO

Sainte Mesme : /

Sermaise : /

Vaugrigneuse : M. BAYEN

Présents: 58

Votants: 79

Assistaient également :

Jean-Marc BOUCHY, Directeur général des services,
Franck BERNARD, Directeur général adjoint du « Pôle Ressources »,
Franck BOITTIN, Directeur général adjoint « Milieux Naturels »,
Pascale REINIER, Directrice générale adjointe de « l'Assainissement »,
Pascale SIMONIN, Responsable du service « communication et animations »,
Ann-Alix MICHELET, Responsable du service « juridique, affaires générales, marchés publics ».

Le quorum étant atteint, la séance commence à 18h30.

I. INFORMATIONS GENERALES

Le diaporama est joint au compte-rendu.

1. Bilan des débits d'étiage de l'été 2019

François CHOLLEY rappelle que des étiages sévères risquent de se produire plus fréquemment en raison du réchauffement climatique.

Cette année 2019 a vu les débits d'étiage se stabiliser autour de 1,3 m³/seconde grâce au soutien de la nappe de Beauce et des autres nappes du secteur (Hurepoix...) qui présentent un niveau satisfaisant, contrairement à d'autres secteurs en France parmi lesquels se trouve la tête du bassin de la Seine.

En revanche, si les nappes venaient à présenter des niveaux bas, l'Orge et ses affluents pourraient en être très impactés. Se pose alors les questions de la gestion des eaux de pluies entre 2 orientations techniques contradictoires : l'infiltration dans les nappes qui n'entraîne pas d'alimentation directe de la rivière mais permet en différé un soutien des étiages ; le ruissellement vers la rivière pour réalimenter les cours d'eau immédiatement en période d'étiage.

2. Résultats de l'audit de triple certification du Syndicat

François CHOLLEY souhaite souligner le gros effort mené par les agents du Syndicat pour cette certification. Il a souhaité maintenir cette démarche malgré le travail supplémentaire des services lié à la fusion.

Ces efforts ont permis d'aboutir à cette certification méritée.

Néanmoins, de nombreux points d'amélioration ont été identifiés à l'instar de toute démarche de certification. Ils feront l'objet de plans d'action.

La mobilisation reste donc entière pour améliorer l'efficacité globale du Syndicat.

Pour exemple, François CHOLLEY cite l'orientation "satisfaction clients", qui est un objectif du volet "qualité" de la certification. Cette orientation est amenée à être développée vers les clients identifiés du Syndicat, que sont les communes, communautés, promeneurs ...

Des enquêtes de satisfaction seront ainsi peut être soumises aux élus à l'avenir.

3. Organisation du Syndicat

Information est donnée quant à la mise en place d'un numéro vert unique, ainsi que sur les déménagements de bureaux et de services.

Monsieur BALLELIO souhaite connaître la répartition précédente en nombre d'agents sur les deux sites du syndicat.

François CHOLLEY répond qu'en 2018, il y avait environ 100 agents à Viry-Châtillon et de 16 à Ollainville. A la fin de l'année 2019, la répartition s'articule ainsi : 30 agents à Ollainville et 90 à Viry-Châtillon.

4. Nouveaux statuts du Syndicat et adhésions de nouveaux membres

Un point est fait sur le retour des délibérations transmises par les membres (19 à ce jour sur 34 membres) et sur la programmation des dates de conseils.

Il est également rappelé que les membres ont jusqu'au 17 octobre pour se prononcer sur les nouveaux statuts du syndicat.

5. Activité technique du Syndicat

➤ Réfection des parapets de la Morte Rivière

Un point est fait sur l'avancement des travaux et sur les aléas rencontrés lors de ceux-ci :

- début du chantier 19 août 2019
- Date théorique de fin du chantier : mi-novembre 2019

➤ Compostage expérimental de la renouée du Japon

Présentation des résultats liés à la mise en place d'une l'expérimentation de compostage avec l'entreprise ZYMOVERT située à LIMOURS.

Monsieur FAGNOU souhaite savoir s'il est possible de disposer des résultats concernant ce compostage expérimental.

François CHOLLEY indique que différents groupes de travail techniques ont déjà eu lieu avec des partenaires techniques (espace naturels sensibles du département, services techniques, autres syndicats ...).

Les données et les préconisations qui en découlent sont en effet à partager et seront transmises à M FAGNOU.

➤ Restauration du Mort Ru à Longpont-sur-Orge

Un point est fait sur l'avancement des travaux:

- Reprise des travaux à la suite d'une interruption de chantier
- Finalisation du chantier prévue fin décembre 2019

➤ Bilan des études de fréquentation de la vallée (éco compteurs)

La fréquentation annuelle sur l'ensemble des parcelles du syndicat de l'Orge aval est estimée à 1,5 millions de visiteurs par an.

Monsieur ROGER tient à féliciter les services pour l'ensemble du travail effectué. Il souhaite également connaître les évolutions de cette fréquentation.

Bien que celle-ci tende à, François CHOLLEY précise que celle-ci semble augmenter. Cependant, s'agissant d'une première série de mesure, le Syndicat ne dispose pas de point de comparaison.

➤ [Acquisition de berges à Morsang-sur-Orge et à Savigny-sur-Orge pour un projet global de renaturation et de circulation douce](#)

Cette acquisition s'insère dans le projet de restauration hydro-morphologique de l'Orge et des circulations douces dans le secteur Kennedy Jean-Morlet, projet présenté dans son ensemble.

➤ [Présentation des travaux de maillage des antennes de Ris et de Grigny](#)

Les travaux envisagés pour la réalisation d'un maillage entre les antennes syndicales d'eaux usées de Ris et de Grigny au niveau de la rue Octave Longuet à Viry-Châtillon sont présentés :

- Coût : 750 000 €
- Démarrage : 21 octobre 2019 pour une durée de 4 mois.
- Ils visent à réduire d'éventuelles inondations par les réseaux d'eaux usées sur ce secteur.

➤ [Education à l'environnement: année 2019/2020](#)

Monsieur ROGER demande s'il est envisagé d'augmenter le nombre d'animateurs compte tenu de la longue liste d'attente de demandes, et souhaite connaître les modalités appliquées concernant la sélection des écoles retenues.

François CHOLLEY rappelle qu'il y a déjà 3 animateurs dont le coût et les frais sont portés par le Syndicat sans subvention.

Il précise qu'il n'est pas envisagé d'animateur supplémentaire.

En ce qui concerne les écoles sélectionnées et leur répartition sur le territoire du syndicat, les services sont vigilants pour couvrir l'ensemble de celui-ci. De plus, les classes qui ont déjà bénéficié d'animation ne sont plus prioritaires.

Enfin, il faut noter que lorsqu'une classe ou une école développe un projet particulier, le Syndicat s'efforce de les accompagner.

Madame MOULAY suggère de renforcer l'équipe si certaines subventions peuvent être obtenues, et ce, même si le format des animations doit être changé.

François CHOLLEY indique que les enseignants considèrent comme plus approprié et adapté à leurs programmes le format proposé par le Syndicat.

De plus, le montage des dossiers de demandes de subvention est aujourd'hui devenu complexe avec notamment des subventions qui ne sont plus attribuées à l'unité mais à des regroupements d'écoles ou de classes.

[Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 20 juin 2019](#)

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu du Comité syndical du 20 juin 2019, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

[Approbation des délibérations du Bureau du 6 juin 2019](#)

Prises en application de la délibération du Comité Syndical n° AG-2019/5 du 21 janvier 2019, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 2019/39 :

FACTURATION DES REJETS POLLUANTS AUPRES DES RESPONSABLES IDENTIFIES : autorise le Président à titrer, selon les tarifs fixés, les personnes physiques ou morales responsables de pollutions pour lesquelles le Syndicat s'est mobilisé.

N° 2019/40 :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION E PERSONNEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU PAYS DE LIMOURS (SIAL) : autorise le Président à signer une convention de mise à disposition d'un agent avec le SIAL.

N° 2019/41 :

MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL : autorise la mise en place du temps partiel au sein du Syndicat et fixe les modalités d'application de celui-ci.

N° 2019/42 :

RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADES : fixe les modalités d'avancement de grade.

N° 2019/43 :

CONVENTIONS AVEC LE CIG POUR LA MISSION D'INSPECTION EN SANTE ET SECURITE ET POUR LA MISSION DE CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : autorise le Président à signer deux conventions avec le CIG. L'une comprenant l'intervention d'un agent du CIG pour une mission d'inspection en santé et sécurité au travail et l'autre celle d'un agent du CIG pour une mission de conseil en prévention des risques professionnels.

N° 2019/44 :

DEPLACEMENT A MADAGASCAR EN OCTOBRE 2019 AVEC L'ASSOCIATION AMITIE MADAGASCAR ILE DE France (AMIF) : autorise le Président à signer les ordres de missions et les avances de frais pour permettre l'achat des billets d'avions pour les trois personnes participant au voyage organisé par l'AMIF.

N° 2019/45 :

CONVENTION POUR L'ETABLISSEMENT DES FACTURES D'ASSAINISSEMENT AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DANS LA REGION D'ABLIS (SIAEP) : autorise le Président à signer une convention avec le SIAEP autorisant l'établissement des factures d'assainissement pour les communes de Saint-Martin-de-Bréthencourt et de Sainte-Mesme.

N° 2019/46 :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : approuve le tableau des effectifs intégrant la création de deux postes en lien avec la réorganisation des services.

N° 2019/47 :

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE ZONAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE JANVRY : approuve l'enquête publique concernant le zonage du réseau d'eaux usées de la commune de Janvry.

N° 2019/48 :

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE SYNDICAT ET LA COMMUNE DE SERMAISE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES : autorise le Président à signer une convention de participation financière avec la commune de Sermaise concernant les travaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

N° 2019/49 :

DEMANDE DE FINANCEMENT – PROJET DE VALORISATION ECOLOGIQUE DU BASSIN DU CAROUGE : autorise le Président à déposer le dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional d'Ile de France, et du Conseil Départemental de l'Essonne pour le financement d'une étude de valorisation écologique du bassin du Carouge.

N° 2019/50 :

DEMANDE DE FINANCEMENT DE POSTES 2019 : autorise le Président à déposer le dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour le financement de postes nécessaires (5 équivalents temps plein) à la mise en œuvre de la politique de restauration et de protection des milieux aquatiques et humides définie dans le Schéma directeur d'Aménagement et de gestion des eaux Seine Normandie (SDAGE).

N° 2019/51 :

CONVENTION D'OCCUPATION ANTICIPEE AVEC LE GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRAY-VAUCLUSE : autorise le Président à signer une convention d'occupation anticipée avec le groupe public de santé PERRAY-VAUCLUSE concernant des parcelles appartenant à celui-ci et situées sur Sainte-Geneviève-Des-Bois afin de permettre la réalisation de travaux sur celles-ci dans l'attente de leur acquisition par le Syndicat.

N° 2019/52 :

ACCES AU CNAS POUR LES RETRAITES : autorise le Président à signer un avenant à la convention d'adhésion au CNAS afin de faire bénéficier les agents retraités du Syndicat de l'Orge des services du CNAS à compter du 1^{er} juillet 2019.

N° 2019/53 :

PARTICIPATION DU SYNDICAT AUX FRAIS DE SANTE DES AGENTS : fixe la participation mensuelle du syndicat aux frais de santé des agents adhérents à la mutuelle.

N° 2019/54 :

PARTICIPATION DU SYNDICAT A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SUR LE RISQUE PREVOYANCE : fixe la participation du syndicat à la protection sociale complémentaire par agent adhérent et par mois sur le risque prévoyance.

N° 2019/55 :

COMPTE EPARGNE TEMPS : autorise la création d'un compte-épargne temps (CET) pour tous les agents du syndicat et fixe les modalités d'utilisation de ce CET.

II. POINTS DE DELIBERATIONS

1-APPROBATION DU RAPPORT DE DEVLOPPEMENT DURABLE 2018

Le rapport de développement durable 2018 est présenté aux membres du conseil syndical.

*** **

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le rapport de développement durable de 2018.

2- APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS D'ASSAINISSEMENT DES SYNDICATS 2018 ET DES RAPPORTS ANNUELS COMMUNAUX

Les rapports annuels d'assainissement suivants sont présentés aux membres du conseil syndical :

- Rapport transport 2018 ex.Sivoa,
- Rapport collecte 2018 ex.Sivoa (communes de Boissy-sous-St-Yon, Bruyères-le-Châtel, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Briis, Janvry, La Ville du Bois, Linas, Ollainville),
- Rapport épuration 2018 ex.Sivoa,
- Rapport transport 2018 ex.Sibso,
- Rapport Véolia 2018,
- Rapport SEE-Suez 2018.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les rapports annuels d'assainissement des ex SIBSO/SIVOA/SIHA et les rapports annuels communaux présentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, le Président lève la séance à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

Bernadette MOULAY
SYNDICAT DE L'ORGE

Le Président,

François CHOLLEY